

DELIBERATION 2026/18

NOMBRES de MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Présents
16	16	9

Pour : 13 (dont 4 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation
17/08/2026

Date d'affichage
17/08/2026

Objet de la délibération
Décision modificative budgétaire n°1 Augmentation des crédits au chapitre 65

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :
03 SEP. 2026

Publication ou notification le :
03 SEP. 2026

DELIBERATIONS

du CONSEIL SYNDICAL

« Planèt'Jeunes »

73420 MERY - SAVOIE

Envoyé en préfecture le 03/09/2026

Reçu en préfecture le 03/09/2026

Publié le

ID : 073-257302315-20260825-2026_18-DE

Berger
Levrault

Séance du 25 août 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-cinq août, à 19 heures 30, le Conseil Syndical du SIVU « Planèt'Jeunes », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Odile VALLET

Présents : Martine BERNON, Nathalie CHIARELLO, Bérangère E SILVA, Bruno EXERTIER, Sylvaine FLEURIAU, Jane GINET, Julie MOULIN, Corinne SORROSAL, Odile VALLET

Excusés : Sandrine ANDUGAR, Florence CUSIN-BOZONNET, Ludivine MARTIN, Nassim MEKEDDEM, Sophie MONNIER, Alexandra TRIKKI

Pouvoirs : Florence CUSIN-BOZONNET à Sylvaine FLEURIAU, Guillaume GERARD à Julie MOULIN, Ludivine MARTIN à Odile VALLET, Nassim MEKEDDEM à Martine BERNON,

Secrétaire de séance : Sylvaine FLEURIAU

★★★★★★

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté interministériel du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales,

Vu l'élection du Conseil Syndical le 21 avril 2026 portant à 3 le nombre de vice-présidents.

En dépenses, le chapitre 65 doit être augmenté selon les modalités suivantes :

- article 65311 – indemnités de fonction : + 2 520€
- article 65313 – cotisations de retraite : + 115€

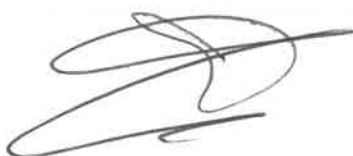
En recettes, le chapitre 70 sera augmenté selon les modalités suivantes :

- 70632 – prestations familles : + 2 635 €

A l'unanimité le Conseil Syndical autorise cette décision modificative budgétaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance
Sylvaine FLEURIAU



La Présidente :
Odile VALLET



PLANÈT JEUNES

445 rue Louis Armand
73420 Méry
Tél : 04 79 63 67 96
Site : www.planetjeunes.fr